

ECN-19103 ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT

Professeur: Philippe Barla
Bureau: 2286 DES
Tél: 656-7707
Courriel: philippe.barla@ecn.ulaval.ca
Site du cours: www.webet.ulaval.ca

Objectifs du cours

Les problèmes environnementaux, tels que les changements climatiques ou la pollution des eaux par exemple, font aujourd'hui l'objet de beaucoup d'attention. Ces problèmes et les politiques visant à y remédier ont très souvent une composante économique importante. Par exemple, comment évaluer les coûts et les bénéfices associés à la protection de la biodiversité? Les réglementations environnementales ont-elles un impact négatif ou positif sur la croissance économique? Quelle politique environnementale est la plus efficace (eco-taxe, création de marchés de droit de pollution, imposition de normes de pollution, etc.) ?

L'objectif principal de ce cours est d'initier les étudiants aux principes et aux outils d'analyse utilisés par les économistes afin d'étudier les problèmes environnementaux. Dans le cadre de la formation en économique, ce cours vise les objectifs spécifiques suivants:

1. Comprendre et prévoir les comportements des agents économiques en présence d'externalités environnementales et mettre en évidence la défaillance des marchés décentralisés dans ce contexte.
2. Fournir des indications sur les instruments et politiques publiques qui peuvent être mises en place afin de corriger cette défaillance des marchés.
3. Étudier les méthodes développées par les économistes afin d'établir une valeur monétaire sur des biens non-marchands tels que la qualité de l'air, de l'eau, ou la vie humaine;

Enfin, en exigeant la rédaction d'un travail écrit (voir ci-dessous), ce cours vise aussi à développer les capacités de rédaction de documents de type professionnel.

Ouvrage de référence

Field B.C. et N.D. Olewiler, *Environmental Economics, First Canadian Edition*, Updated 2nd Canadian Edition, McGraw-Hill Ryerson, 2005.

Le manuel est disponible chez Zone. Il est également en réserve à la bibliothèque.

Autres références :

Barde, J.-P., *Économie et politique de l'environnement*, Presses de l'Université de France, 1992.

Bonnieux, F. et B. Desaignes, *Économie et politiques de l'environnement*, Dalloz, 1998.

Callan, S. J. et J. M. Thomas, *Environmental Economics and Management : Theory, Policy and Applications*, 2e édition, Harcourt, 2000.

Common M. et S. Stiglitz, *Ecological Economics: an introduction*. Cambridge University Press, 2005.

Desaigues, B. et P. Point, *Économie du patrimoine naturel*, Économica, 1993.

Goodstein, E. S., *Economics and the Environment*, 5e édition, Wiley, 2008.

Hanley, N. et C. L. Spash, *Cost-Benefit Analysis and the Environment*, Edward Elgar Publishing Company.

Kahn, J. R., *The Economic Approach to Environmental and Natural Resources*, Thomson / Southwestern Press, 1998.

Lesourd, J.-B., *Économie et gestion de l'environnement*, Librairie Droz, 1996.

McKittrick R., *Environmental Economics*, 2008, disponible gratuitement à :
<http://www.uoguelph.ca/~rmckitri/teaching/TEXTbook.May08.pdf>

Pearce, D. W. et R. Kerry Turner, *Economics of Natural Resources and the Environment*, John Hopkins, 1990.

Schubert, K. et P. Zagamé, *L'environnement*, Vuibert, 1998.

Tietenberg, T., *Environmental and Natural Resource Economics*, 7e édition, Addison Wesley Longham, 2006.

Tietenberg, T., *Environmental Economics and Policy*, 3e édition, Addison Wesley Longham, 2001.

Évaluation

La note finale sera déterminée de la manière suivante:

Intra: 30%

Travail écrit:

10% pour le style et la présentation générale du rapport

20% pour le fond

Examen final : 40%

L'examen intra aura lieu **durant les heures de cours habituelles le mercredi 25 février 2009.**

L'examen final aura lieu **durant les heures de cours habituelles le mercredi 22 avril 2009.**

Le barème pour le cours est le suivant :

A+	=	90-100
A	=	85-89
A-	=	80-84
B+	=	76-79
B	=	73-75
B-	=	70-72
C+	=	66-69
C	=	63-65
C-	=	60-62
D+	=	55-59
D	=	50-54

Méthode de travail:

Une partie importante de la matière sera exposée de manière magistrale. La participation active des étudiants est cependant fortement encouragée. Les acétates seront disponibles sur le site web du cours un peu avant le cours. Le site web détaillera également le programme de travail précis de la semaine.

D'autres méthodes d'apprentissage pourraient éventuellement être utilisées comme par exemple des présentations par des conférenciers externes, des vidéos ou des exercices en classe. Les étudiants seront également éventuellement invités à assister à des séminaires ou des présentations organisées à l'extérieur du cours.

Travail écrit:

Le but de ce travail est double :

- 1) Appliquer les concepts et méthodes vues en classe pour analyser un problème environnemental précis et concret.
- 2) Apprendre à rédiger un rapport d'un niveau professionnel.

Mise en contexte

Imaginez que vous êtes analyste pour une organisation (par exemple l'Université Laval), une municipalité (ville de Québec), le gouvernement (provincial ou fédéral) ou encore une institution internationale (Banque Mondiale). Votre employeur a décidé de mettre en place un plan d'actions environnementales. On vous demande d'étudier une mesure spécifique qui contribuera à cet objectif. Votre rapport devra donc :

1. Présenter la problématique environnementale concernée par votre mesure.
2. Décrire la mesure proposée (son principe, les agents qui seront touchés, ses impacts économiques et environnementaux anticipés, les expériences existantes).
3. Discuter de ses avantages et inconvénients.
4. Une recommandation sur l'intérêt d'adopter ou non cette mesure.

La perspective du rapport doit être celle d'un économiste et vous devez vous efforcer d'utiliser les concepts et outils que l'on va développer dans le cours. Votre rapport doit cependant s'adresser à des non-économistes.

Détails pratiques

- Ce travail devra se faire en équipe d'environ 3 personnes.
- Maximum 10 pages (+ 5 pages maximum pour les annexes).
- Une liste de sujet potentiels sera établie en classe.
- Les équipes devront se coordonner pour éviter des chevauchements.
- **Le 4 février 2009**: remise d'une proposition de projet. Cette proposition d'une page maximum doit contenir :
 - Le nom des membres de l'équipe
 - Votre « employeur » fictif (c.-à-d. à qui votre rapport s'adressera)
 - La mesure que vous comptez étudier (description sommaire)
 - Un plan de travail (étapes à suivre)
 - Un plan préliminaire du rapport
 - Une liste préliminaire de vos sources
- **Le 1 avril 2009** : remise du rapport

Critère d'évaluation

Le travail sera évalué en fonction de critères tels que:

- L'organisation structurée et logique de votre analyse ;
- La rigueur, la cohérence et la clarté des raisonnements (particulièrement les raisonnements économiques) ;
- L'appui de vos arguments par des statistiques, des graphiques ou des sources crédibles ;
- Les liens avec les concepts et outils vus en classe.
- La qualité de la présentation et du style.

Avertissement

Le plagiat est une faute extrêmement grave qui donnera lieu aux mesures disciplinaires les plus sévères prévues par le règlement des études.

Pour plus d'information sur ce sujet voir :
http://www.ecn.ulaval.ca/etudes/plagiat/liens_utiles_sur_le_plagiat/

Contenu*

Section I : Introduction

Qu'est-ce que l'économie de l'environnement?
Les liens entre l'économie et l'environnement

Section II : Les outils de l'analyse

Bénéfices et coûts, demande et offre
Efficacité économique et marchés
Économie de la qualité environnementale

Section III : Analyse des instruments de politique environnementale

Critères d'évaluation des politiques environnementales
Responsabilité légale, droits de propriété, approche volontaire et produits
Les normes
Taxes et subventions
Les systèmes de permis échangeables
Comparaison des politiques

Section IV : Analyse coûts-bénéfices

Le cadre d'analyse
Les bénéfices
Les coûts

Section V : Économie et environnement : perspective globale

Croissance, environnement et développement durable
Commerce international et environnement
Les problèmes environnementaux globaux

** Le contenu pourrait varier un peu en fonction de l'actualité ou des contraintes de temps.*